

Assistive Devices Program  
5700 Yonge Street, 7th Floor  
Toronto ON M2M 4K5

[www.health.gov.on.ca/adp](http://www.health.gov.on.ca/adp)

Programme d'appareils et  
accessoires fonctionnels  
5700, rue Yonge, 7ème étage  
Toronto (ON) M2M 4K5

[www.health.gov.on.ca/paaf](http://www.health.gov.on.ca/paaf)

Telephone: 416-327-8804  
Fax: 416-327-8192  
Toll Free: 1-800-268-6021  
T.T.Y.: 1-800-387-5559  
T.T.Y.: 416-327-4282  
Email: [adp@ontario.ca](mailto:adp@ontario.ca)

Téléphone 416-327-8804  
Télécopieur: 416-327-8192  
Sans frais: 1-800-268-6021  
A.T.S.: 1-800-387-5559  
A.T.S.: 416-327-4282  
Courriel: [adp@ontario.ca](mailto:adp@ontario.ca)

## Note de service

- Destinataires :** Directrices médicales et directeurs médicaux  
Cliniques du sommeil inscrites au PAAF
- Expéditrice :** Susan Picarello, directrice  
Programme d'appareils et accessoires fonctionnels
- Date :** le 18 décembre 2013
- Objet :** Nouvelles dates de mise en œuvre des modifications au financement des systèmes de ventilation en pression positive

---

En novembre 2013, le Programme d'appareils et accessoires fonctionnels(PAAF) avisé toutes les cliniques du sommeil inscrites au PAAF que le programme apportait des modifications au financement des systèmes de ventilation en pression positive (PAP). Les changements de financement ont été présentés dans le Mémorandum du 13 novembre 2013 intitulé "Modifications au financement des systèmes de ventilation en pression positive".

Le PAAF est en train de réviser la mise en œuvre des modifications au financement des systèmes de PAP. **La date de mise en œuvre révisée est le 1 mars 2014.** Il est important que les médecins prescripteurs, les autres professionnels de la santé et les autres membres du personnel de votre clinique soient conscients de la date révisée de mise en œuvre.

À compter du 1 mars 2014, les nouveaux prix approuvés par le PAAF des systèmes de ventilation en pression positive seront les suivants :

1. le prix approuvé par le PAAF des systèmes CPAP sera de 860 \$;
2. le prix approuvé par le PAAF des systèmes APAP sera de 1020 \$;
3. le prix approuvé par le PAAF des systèmes BPAP sera de 1120 \$.

À compter du 1 mars 2014, le PAAF financera les systèmes de ventilation en pression positive en vertu du même modèle de financement. Par conséquent, le modèle de financement du système BPAP passera d'un modèle de contribution maximale à un modèle de prix fixe. Dans le cadre du modèle de prix fixe, le PAAF paie 75 % du prix approuvé par le PAAF et le client ou son agente ou agent paie la portion de 25 % qui reste. En vertu du modèle de prix fixe, le vendeur ne peut demander au client un prix supérieur au prix approuvé par le PAAF.

Si le client est bénéficiaire de l'aide sociale, le PAAF paiera la totalité du prix approuvé par le PAAF.

**Ces modifications seront mises en œuvre par le PAAF le 1 mars 2014. Par conséquent, toute demande dont la date de livraison au client est le 1 mars 2014 ou une date ultérieure sera assujettie aux nouveaux prix et au nouveau modèle de financement.**

Le PAAF **n'a pas** modifié les critères médicaux d'admissibilité concernant les systèmes de ventilation en pression positive (voir la section 335 du manuel des politiques et de l'administration R équipement et fournitures respiratoires R disponible en anglais seulement).

Le PAAF publiera des renseignements sur le site Web du PAAF, à <http://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/adp/>. Les renseignements comprendront un document de questions et réponses.

Pour toute question, veuillez communiquer avec Maureen Williams, coordonnatrice principale de programme. Vous pouvez joindre M<sup>me</sup> Williams à [maureen.williams@ontario.ca](mailto:maureen.williams@ontario.ca) ou au 416 327-7368 ou 1 800 268-6021, poste 7-7368.

*Original signé par:*

Susan Picarello, directrice  
Programme d'appareils et accessoires fonctionnels